

COMPTE RENDU REUNION CONSEIL MUNICIPAL du Vendredi 30 juin 2017

Présents :

MMES Brigitte BOCHATON -- Marie-Laure CHEVALLIER – Catherine FAIVRE – Laurence FRAN CART – Isabelle GEINDRE --- Séverine SUCHERE - Isabelle DAILLE-JACQUETIN – Berthe-Ange LAUDET

MM. Antoine FATIGA – Mathias LEBLOIS – Patrick NICOLLET – Julien ROUTIN – Bruno STELLIAN - Pierre-Louis BESSON- Franck EGARD- Alexandre GARIN – Olivier MARMET – Laurent TOCHON – Julien BOURGEOIS

Absents :

Claire PRESCHOUX donne pouvoir à Séverine SUCHERE

Christophe GERBELOT

Monique HERVÉ donne pouvoir à Mathias LEBLOIS

Alain PONCET donne pouvoir à Brigitte BOCHATON

Hauda ARAB

Bernadette BUGNET

Charlotte MONEL donne pouvoir à Isabelle GEINDRE

Régis VION

Brigitte BOCHATON invite le Conseil Municipal à :

- 1.** désigner le secrétaire de séance : **Séverine SUCHERE**
- 2.** approuver le compte-rendu de la dernière séance dont un exemplaire a été remis à chaque membre : adoption à l'unanimité
- 3.** prendre acte conformément à la délégation de pouvoirs accordée au Maire par délibération du 28/08/2014 des 4 Déclarations d'Intention d'Aliéner reçues en Mairie depuis le dernier Conseil Municipal

ORDRE DU JOUR

1. Désignation des délégués et de leurs suppléants pour les élections sénatoriales

Brigitte Bochaton informe que le bureau électoral est présidé par le Maire, assisté par les 2 conseillers les plus âgés (Patrick Nicollet et Pierre-Louis Besson) et les 2 plus jeunes (Laurent Tochon et Julien Bourgeois)

Brigitte Bochaton donne lecture de la liste unique présentée pour cette désignation, intitulée « la liste du conseil municipal de Jacob-Bellecombette

A l'unanimité (23 voix), « la liste du conseil municipal de Jacob-Bellecombette » est élue.

2. Rétrocession d'une emprise foncière relevant du domaine public

Brigitte Bochaton rappelle que Chambéry Alpes Habitat(CAH) vend en bloc son patrimoine à la SAIEM de Chambéry désormais dénommée Cristal Habitat ; lors de l'inventaire de son patrimoine foncier, CAH s'est aperçu que certaines parcelles ne pouvaient être vendues à Cristal Habitat car elles relevaient du domaine public ; ces emprises doivent désormais être rétrocédées aux collectivités afin de permettre la liquidation de CAH.

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve la rétrocession à la commune de la parcelle AB 208 située rue du Corbelet. Et ce, à titre gratuit

Brigitte Bochaton informe le conseil municipal, qu'elle a profité de cette opération pour renouveler auprès de CAH notre demande de pouvoir bénéficier d'une portion du terrain qui jouxte le cimetière communal, côté Corbelet, pour son agrandissement futur, les modalités restant à définir : nous avons eu une réponse de principe favorable ; il reste à se rapprocher du service juridique de CAH.

3. Signature d'une convention de co-maîtrise d'ouvrage relative aux travaux de requalification du square Franchet d'Espérey

Brigitte Bochaton explique que tout comme on l'a fait sur l'aménagement du bas de Jacob avec Chambéry Métropole, il convient de déléguer la maîtrise d'ouvrage des travaux du square à la ville de Chambéry, sur le territoire de laquelle, à ce jour, 70% des travaux auront lieu voire plus si nous n'obtenons pas l'autorisation du Bel Air de travailler sur une partie de leur propriété. Nous en saurons plus prochainement puisqu'une réunion de concertation du quartier a lieu le 3 juillet ; chacun est bien sûr convié.

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve la convention reçue

4. Questions diverses

Laurence Francart et Berthe-Ange Laudet ont assisté à une journée de formation dans le cadre de l'association des femmes élues à Lyon, très intéressante

Olivier Marmet et Charlotte Monel ont assisté à l'assemblée générale de Régie Coup de Pouce : l'association a failli « couler » mais le nouveau bureau développe des pour ne pas compter uniquement sur les subventions publiques, ce qui est très bien ; un nouveau dynamisme semble de mise dans cette association.

Antoine Fatiga rappelle que le 6/7 il y a le rendu des réunions sur la Fabrique du Territoire, chacun y est convié ; **Brigitte Bochaton** invite effectivement les conseillers à s'y rendre, la démarche étant très intéressante.

La séance est levée.